

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FEMME DE
L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

BUREAU DE COORDINATION
TECHNIQUE DES PROJETS (B.C.T)

TERMES DE REFERENCE DU PROJET DE MISE EN PLACE
D'UN SYSTEME DE PILOTAGE DES PROJETS
DU MINISTERE DE LA FEMME DE L'ENFANT
ET DE LA FAMILLE.

PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Créé par décret N°91.440 du 27 MARS 1991, le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est chargé de la conception et de l'exécution de la politique gouvernementale en matière de protection et de promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Cette politique se traduit entre autres, par la définition de programmes, l'élaboration et la mise en oeuvre de divers précitées.

Toutefois, la multiplicité des projets gérés par le département intervenant dans plusieurs domaines (accès aux ressources, soutien aux activités productives, baisse de la fécondité, santé de la mère et de l'enfant, technologies appropriées), a motivé la création d'un **BUREAU DE COORDINATION TECHNIQUE DES PROJETS**, dont les objectifs peuvent être résumés comme suit :

- Assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des projets
- Procéder à la mise en place d'une banque de données sur les projets et assurer une bonne circulation de l'information entre projets.
- Effectuer des études et recherches générales sur des thèmes intéressant les cibles femmes, enfants et familles.
- Promouvoir la coopération technique entre le Ministère et les bailleurs de fonds ou autres partenaires.

- Valoriser les ressources humaines des projets par l'organisation de stages, de séminaires etc...

Dans le souci de réaliser les objectifs qui lui sont ainsi assignées, le B.C.T se propose de mettre en place un SYSTEME MODERNE DE PILOTAGE des différents projets placés sous la tutelle du Ministère de la Femme, de l'enfant et de la famille, à travers le développement d'outils techniques nécessaires à la gestion du dit système.

En raison de l'importance d'un tel projet qui exige des modèles et des procédures éprouvés, le Bureau de coordination technique a jugé plus judicieux de faire recours à la consultance.

II. OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

Le présent appel d'offre s'inscrit dans le cadre de la réalisation des objectifs du BCT à savoir :

- Promouvoir un système de management stratégique des projets placés sous la tutelle du Ministère.
- Définir les modalités d'harmonisation de l'intervention des projets par la mise en place de mécanismes d'information et de communication en vue de renforcer l'impact des actions initiées sur les groupes cibles.
- Améliorer l'organisation et les méthodes de gérer le portefeuille des projets et programmes du Ministère tout en modernisant les procédures de gestion.

- Renforcer les capacités d'expertise des cadres et agents des projets et du B.C.T.

- Renforcer le cadre de collaboration avec les bailleurs de fonds afin de permettre aux cadres du B.C.T et des projets de mieux réagir par rapport aux procédures et méthodes de ces derniers.

IV. OBJET DU MANDAT

Il s'agira pour le consultant de proposer

:

- a) un système de coordination et de suivi/évaluation
- b) un tableau de bord des projets
- c) un plan d'amélioration des performances des projets
- d) un manuel de procédure
- e) un système d'informations globalbes doté d'une banque de données techniques avec des applications modulaires.
- f) un schéma de communication verticale et horizontale (BCT /projets)
- g) un plan pluriannuel de formation des cadres du BCT et des projets.

VI. QUALIFICATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

Le BCT souhaite recevoir des offres de consultants ou de Bureaux d'études qui pourront faire valoir une solide expérience en matière de gestion des projets (élaboration, exécution, suivi et évaluation).

En outre, les soumissionnaires doivent avoir une bonne maîtrise des procédures des bailleurs de fonds et disposer d'une bonne expertise en informatique et en communication.

Le présent appel d'offres s'adresse aux consultants nationaux qui possèdent une telle expérience et aux cabinets étrangers qui en association avec des homologues sénégalais, peuvent présenter de telles qualifications.

V. PRESENTATION DES SOUMISSIONNAIRES

Les soumissionnaires doivent décrire en détails la méthodologie qui sera utilisée et l'approche du Consultant ou du Cabinet.

Les offres doivent contenir également les C.V des professionnels retenus pour faire le travail et l'engagement du soumissionnaire à utiliser exclusivement leurs compétences à l'exécution du mandat.

V. DEPOT DES SOUMISSIONS

Les offres devront être présentées en trois (3) exemplaires et parvenir au B.C.T au plus tard le 16 Mars à 16 heures.

Elles devront porter la mention
"SOUMISSION A L'APPEL D'OFFRES MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME DE PILOTAGE DES PROJETS DU MINISTRE DE LA
FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE"

ADRESSE : BUREAU DE COORDINATION TECHNIQUE DES PROJETS
SIS FANN-HOCK A COTE DE LA SONADIS. CORNICHE OUEST
TEL. : 21.50.76.